

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Date : [Date de publication de l'AAO]

Nom du Projet: **Projet pilote de gestion communautaire des ressources en eau et d'amélioration du système d'assainissement**

AAO No: 01 /AONO/CUD/CIPM/2018

1. La Communauté Urbaine de Douala a obtenu dans le cadre d'un Accord-cadre de coopération avec Bordeaux Métropole et la Mairie de Bordeaux, un appui pour financer le Projet pilote de gestion communautaire des ressources en eau et d'amélioration du système d'assainissement. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements des prestations d'étude de faisabilité pour la réalisation dudit projet.
2. Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Consultants éligibles pour la réalisation de l'étude de faisabilité du projet tel que détaillée dans les termes de références (TdR).
3. Les consultants éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
Communauté Urbaine de Douala
Secrétariat du Département de l'assainissement (Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo) ou à la Direction de la Direction des Etudes, de la Planification, des Investissements et du développement Durable (Salle des Fêtes d'Akwa)
B.P. 43 Douala, Tél./Fax : +237 233 426 950
E-mail : aloudieres@bordeaux-metropole.fr avec copie à jeanyango@yahoo.fr et à martekey@yahoo.fr
Et prendre connaissance des documents d'Appel à candidature à la Cellule de l'Accord de coopération décentralisée entre Bordeaux Métropole, la Mairie de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala, dès publication du présent avis, de 9 heures à 15 heures, heure locale.
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel à candidature complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.
5. Les Offres devront être soumises, en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original physique, trois (03) copies physiques et une (01) copie numérique sous CD-Rom ou clé USB, à l'adresse ci-dessus au plus tard le 14 Mars 2018 à 13 heures précises, heure locale.
6. Les Offres seront ouvertes, en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une bonne connaissance du dossier, par le Comité dédié au Projet, à la Cellule de l'Accord de coopération décentralisée entre Bordeaux Métropole, la Mairie de Bordeaux et la Communauté urbaine de Douala sis à la Salle des Fêtes d'Akwa à 14 heures, heure locale, le 14 Mars 2018
7. Les exigences en matière de qualifications sont essentiellement liées à la remise d'un dossier complet.
8. Les offres des Consultants seront évaluées suivant les critères ci-après:
 - Expérience ;
 - Compréhension de la Mission et méthodologie de réalisation
 - D'éventuelles propositions pertinentes pour la mission

- Proposition financière ;

L'étude sera attribuée au Consultant ayant proposé la meilleure méthodologie de réalisation de la mission ainsi des propositions pertinentes pour l'attente des objectifs fixés combinée à une proposition financière abordable.

Fait à Douala, le 01 FEV 2018

**LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT
AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

Copies :

- DEPIDD – CUD (pour information) ;
- DIVMAP – CUD (pour information) ;
- dgMarket (pour publication) ;
- Affichage (pour information) ;
- Archives / Chronos.

